

COMMUNIQUÉ

PLAN QUÉBÉCOIS DE TRANSPORT AÉRIEN RÉGIONAL

L'aide doit permettre aux transporteurs d'offrir des tarifs compétitifs, rappellent la FCCQ et la CCIBDC

Montréal, le 19 avril 2022 – La Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) et la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs accueillent favorablement l'aide financière importante de 261 M\$ sur cinq ans, annoncée par le ministre des Transports, François Bonnardel, en compagnie de la ministre du Tourisme, Caroline Proulx. Pour la FCCQ, ces mesures devraient impérativement permettre aux voyageurs des billets d'avion à des prix compétitifs (au maximum de 500\$) sans compromettre la rentabilité des transporteurs aériens régionaux.

Pour s'assurer de l'atteinte des objectifs, il serait nécessaire de maintenir un suivi étroit quant à l'impact des mesures mises en place non seulement sur le prix, mais sur le volume de passagers et sur la rentabilité des lignes aériennes régionales. Ce suivi pourrait se faire par une analyse annuelle au sein du comité de suivi auquel la FCCQ et la CCIBDC voudront contribuer, afin de donner les échos en provenance du terrain, des différents pôles aériens régionaux, ainsi que de faire le point sur les objectifs recherchés.

Ainsi, à partir du 1^{er} juin, des billets d'avion ayant pour destination les pôles aériens régionaux auront un tarif maximal de 500 \$ l'aller-retour.

« Il s'agit de sommes importantes consacrées au transport aérien régional pour les prochaines années. Ce que l'on souhaite est clair, il faut que les solutions présentées par le gouvernement permettent des vols régionaux à des prix plus compétitifs, entre autres pour les gens d'affaires des quatre coins du Québec, tout en s'assurant que les transporteurs ne soient pas déficitaires dans leurs opérations », ont affirmé Charles Milliard, président-directeur général de la FCCQ et Maurice Quesnel, directeur général de la CCIBDC.

Pour la FCCQ et la CCIBDC, le gouvernement du Québec a une responsabilité à assumer en matière d'occupation du territoire, et donc, de rendre les régions les plus accessibles possibles. Étant donné l'immensité de son territoire, la voie aérienne demeure souvent l'option la plus avantageuse de voyager en termes d'efficacité, alors que du côté des coûts de transport par rapport aux autres options de déplacement, c'est moins le cas.

« Ce que les transporteurs veulent et demandent, c'est du volume dans leurs appareils. S'ils pouvaient par eux-mêmes abaisser leurs tarifs sans être déficitaires, ils le feraient mais malheureusement, ce n'est pas possible étant donné la réalité du marché. C'est pourquoi l'intervention du gouvernement est nécessaire pour que les Québécois soient davantage incités à recourir au transport aérien régional pour gagner les grands centres ou rejoindre les régions éloignées », a poursuivi M. Milliard.

« Nous sommes ravis d'apprendre qu'avec ce plan, le gouvernement s'adresse directement aux consommateurs pour les convaincre d'opter pour l'avion plutôt que l'automobile. Cela incitera la population à voler, ce qui amènera davantage de volume aux transporteurs et offrira de belles opportunités d'affaires à nos entrepreneurs en Gaspésie, notamment dans le secteur du tourisme », a mentionné Maurice Quesnel.

Les prolongations de l'aide d'urgence ainsi que du Programme de réduction des tarifs aériens (PRTA) sont de bonnes nouvelles. La FCCQ et la CCIBDC saluent également que l'ensemble des transporteurs aériens canadiens qui font des liaisons régionales au Québec soient inclus dans les programmes d'aides, dont PAL Airlines, notamment.

« Ces annonces gouvernementales d'aujourd'hui doivent absolument permettre d'encourager les Québécois dans les grands centres urbains à recourir davantage au transport aérien régional, dans leurs déplacements domestiques. Le coût des billets d'avion représente depuis trop longtemps un frein au développement économique des régions du Québec ainsi qu'au déploiement de l'industrie touristique. L'amélioration de la mobilité ainsi que des prix abordables pour le transport aérien, permettront un regain d'intérêt pour de nouvelles destinations touristiques attrayantes pour les visiteurs québécois ainsi qu'étrangers. Il s'agit d'une opportunité exceptionnelle qui permettra d'amener les touristes plus loin que leur point d'entrée au Québec », a conclu Charles Milliard.

À propos de la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)

Grâce à son vaste réseau de 130 chambres de commerce et 1 100 membres corporatifs, la Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ) représente plus de 50 000 entreprises exerçant leurs activités dans tous les secteurs de l'économie et sur l'ensemble du territoire québécois. Plus important réseau de gens d'affaires et d'entreprises du Québec, la FCCQ est à la fois une fédération de chambres de commerce et une chambre de commerce provinciale. Ses membres, qu'ils soient chambres ou entreprises, poursuivent tous le même but : favoriser un environnement d'affaires innovant, concurrentiel et durable.

À propos de la Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs (CCIBDC)

La CCIBDC représente près de 400 membres sur les territoires de la MRC Avignon et de la MRC de Bonaventure. Elle a pour mission de mobiliser la communauté d'affaires afin de créer une vitalité économique dynamique et durable en offrant des services de réseautage, d'amélioration de compétences et d'accès à des occasions d'affaires.

-30-

Renseignements :

FCCQ
Laurent Corbeil
Conseiller aux communications et attaché de presse
Fédération des chambres de commerce du Québec
T. 514 844-9571 poste 3602 | C. 514-827-3723
laurent.corbeil@fccq.ca

CCIBDC
Maurice Quesnel
Directeur général
Chambre de commerce et d'industrie Baie-des-Chaleurs
T. 418 534-0050 poste 101 C. 418 392-9832
maurice@ccibdc.ca